

**COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 5 MARS 2024**

Membres									Date de convocation	
En exercice :	11	Présents :	9	Excusés :	2	Absent :	0	Votant :	10	26/02/2024

L'an deux mille vingt-quatre le 5 Mars à 18H30, Le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alban VOSSION, Maire.

Présents : Mrs Alban VOSSION, Claude BOURDON, Gianni FERRO, Bernard LAPIERRE, Pierre LANEYRIE, Jean-Claude LAPIERRE, Thomas ROLLET, Mmes Isabelle BERGER, Marie-Agnès TROUILLET, Céline JACQUOT.

Excusés : M. Pierre LANEYRIE (a donné pouvoir à M. Alban VOSSION).
M. Batiste FAVIER

Absent : /

Secrétaire de séance : M. Alban VOSSION

1) ORIENTATIONS BUDGETAIRES

La Commission Budget s'est réunie le 26 Février dernier pour préparer les orientations budgétaires 2024. Monsieur Gianni FERRO présente l'analyse de l'exécution budgétaire 2023. Il indique que la saine gestion financière de la commune et la bonne maîtrise des dépenses lui permet d'envisager plus sereinement la réalisation de projets importants dans les prochaines années.

Pour 2024, des investissements tels que le « rafraichissement » de la salle des fêtes, l'étude préalable aux travaux énergétiques nécessaires pour le Bâtiment « Mairie/Ecole », l'étude pour le projet du Centre Aéré, le remplacement du tracteur communal, l'achat d'un nouveau véhicule communal, la réfection du crêpi du Local technique ainsi que les travaux d'entretien de la voirie sont à l'étude du Conseil.

Monsieur Gianni FERRO explique qu'il conviendrait de réfléchir également à l'automatisation de la chaufferie dans un but de réduction des dépenses énergétiques.

2) MODIFICATION DES STATUTS DU SIVOS DE FUISSE-SOLUTRE-POUILLY

Monsieur Gianni FERRO expose que la loi d'orientation des mobilités a été publiée au Journal officiel le 26 décembre 2019.

Cette loi transforme en profondeur la politique des mobilités et a des impacts sur l'organisation du transport scolaire.

Dans les statuts du SIVOS de Solutré-Pouilly et Fuissé, l'article 2 indique assurer la gestion du service des 2 écoles, de la garderie, de la cantine et du transport scolaire. Il convient donc de procéder à une modification statutaire afin de supprimer la compétence "organisation du transport scolaire ».

En effet, c'est une compétence qui peut uniquement être exercée par délégation de la Région ou de l'EPCI ayant pris la compétence mobilité. Elle ne doit donc pas figurer dans les statuts. Le Conseil Syndical a adopté la modification des statuts.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'approuver la modification des statuts du SIVOS de FUISSE – SOLUTRE-POUILLY.

3) CONVENTION FOURRIERE 2024 REFUGE L'EDEN DES QUATRE PATTES

Depuis le 1^{er} septembre 2023 une nouvelle équipe a pris place au refuge « L'Eden des 4 pattes » représentée par la Présidente Madame Clara IEROPOLI.

Monsieur Alban VOSSION présente la convention fourrière 2024. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'autoriser le Maire à signer la présente convention.

4) DEVIS SOCOTEC : SURVEILLANCE DE LA QUALITE DE L'AIR A L'ECOLE MATERNELLE

Monsieur Bernard LAPIERRE présente le devis reçu de l'entreprise SOCOTEC relatif à la surveillance de la qualité de l'air dans l'école maternelle. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Maire à signer le présent devis d'un montant HT de 940.00€ (TTC : 1 128.00€). L'intervention sera programmée très prochainement.

5) QUESTIONS DIVERSES/TOUR DE TABLE

- **URBANISME**

Réunions de la Commission PLU et orientations

La Commission PLU a travaillé sur les fonciers potentiellement utilisables dans les « dents creuses » de la commune et les logements vacants identifiés, cette première phase d'études permettra au Cabinet URBICAND de poursuivre la réflexion sur la capacité à construire sur la commune.

Arrêté d'interdiction de stationner sur les espaces publics

En préalable à la prise d'un arrêté municipal, Monsieur Claude BOURDON se charge de recenser les lieux concernés (Vers Cras, La Ruère...).

Autorisations d'urbanisme

La Commission Urbanisme s'est réunie pour étudier les autorisations d'urbanisme en cours, elle s'est prononcée favorablement sur les 4 dossiers présentés.

- **VOIRIE**

Murs des BERTHELOTS

L'analyse des offres fera l'objet d'une réunion de la Commission d'Appel d'Offres avec Le Cabinet ART'CHITECT le Lundi 18 Mars prochain.

ROUTE DES ACACIAS

Monsieur Claude BOURDON indique que l'entreprise DE GATA est revenue réaliser des travaux de remplacement de la terre qui n'était pas adaptée.

L'enfouissement du réseau Télécom est terminé, les poteaux viennent d'être retirés.

REUNION SUR LA VITESSE EXCESSIVE SUR LA COMMUNE AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DE SAONE ET LOIRE

La réunion prévue le 7 février dernier a été reprogrammée le 28 Février. L'ordre du jour était la vitesse excessive constatée notamment à POUILLY et à la GRANGE DU BOIS, la reprise du muret sur la route départementale à l'entrée du village, et le busage d'un fossé à Pouilly.

Le Conseil Départemental de Saône et Loire propose d'installer (à ses frais) des panneaux d'entrée d'agglomération à Pouilly avec vitesse limitée à 50 Km/heure.

Il en est de même pour la Grange du Bois mais il faudra étudier la question avec la commune de Cenves également. La Mairie de CENVES sera contactée à ce sujet. En revanche, rien ne sera fait au niveau de l'ancien centre aéré. Mme Céline JACQUOT déplore cette décision et insiste sur la dangerosité de la route.

Le muret sera repris par le Conseil Départemental. Un planning sera communiqué.

S'agissant du busage à Pouilly, le Conseil Départemental indique que le fossé est « aux normes » et qu'il ne sera pas transformé.

- **INFORMATIONS DIVERSES**

GROUPEMENT DE 1ERE INTERVENTION

Monsieur Alban VOSSION va rencontrer Monsieur Pierre Antoine BESSON le 25 Mars prochain afin de préparer l'évaluation du Groupement de 1^{ère} Intervention qui interviendra le 9 Juillet prochain.

Le Conseil municipal remercie M. José DA SILVA FABIAO, nouveau cantonnier de la commune pour son engagement au sein des sapeurs-pompiers de la commune. D'autres candidats viendront rejoindre le Groupement de 1^{ère} Intervention dès que les formalités administratives inhérentes à leur engagement seront finalisées.

Sortie du Club 104 PEUGEOT

L'année 2017 a vu se réunir au pied de la Roche, le Club 205 PEUGEOT. Cette année, c'est le Club 104 PEUGEOT qui se réunira dans les mêmes conditions le 28 Septembre prochain. La municipalité donne son accord pour cette sortie de véhicules vintage.

Projet « le peuple des invisibles nous regarde »

Monsieur Alban VOSSION présente le projet d'éducation artistique et culturelle « le peuple des invisibles nous regarde » proposé par Messieurs Alain SEVE et Jean FONTAINE avec l'appui du Grand Site. L'idée est de réaliser un parcours sur le site de la Grange du Bois avec de loin en loin des « paires d'yeux » qui nous regardent. Ces yeux seront réalisés à partir de galets peints et ensuite collés sur des supports divers (rochers, arbres, au sol, vieilles souches, murets, clôtures, etc... tout cela en s'inspirant de « l'arbre aux yeux » déjà en place.

Des classes des écoles des RPI SOLUTRE-FUISSE et DAVAYE-VERGISSON sont mobilisées sur ce projet puisque les enfants seront les auteurs de la peinture des yeux et participeront à leur implantation sur site.

Incivilités

Le Cadenas du Local du terrain de boules a été cassé. Il sera remplacé.
Une consommation anormale d'eau a été relevée. Il convient de vérifier s'il n'y a pas de fuite.

L'ADMR de PRISSE recherche des bénévoles

Il s'agit d'une association d'aide à domicile qui intervient notamment sur la commune de SOLUTRE-POUILLY. Elle a pour but de permettre aux personnes de bien vivre chez elles, dans les meilleures conditions possibles.

L'organisation de cette association repose sur l'investissement des bénévoles. Ils participent à la vie de l'Association en fonction de leurs souhaits, disponibilité et volontés. C'est grâce à eux que l'association peut maintenir un lien avec les personnes accompagnées.

Si vous êtes intéressé(e), merci de contacter le 03 85 37 89 38.

Relève de tombes

Monsieur Bernard LAPIERRE indique de toutes les relèves ont été réalisées par l'entreprise ANCELLE dans le cadre de la procédure de constat d'abandon lancée en 2013.

Bâtiments

L'entreprise THIERRY FERRAND a terminé les travaux de menuiseries extérieures de la Garderie.
Les travaux électriques de l'église viennent d'être achevés par l'entreprise MANSIAT.

Offre de location du Garage Communal

Situé 153 Rue de l'école (ancien local des pompiers) d'une superficie d'environ 28 m².

Le loyer de 125€ par mois. Si vous êtes intéressé (e), merci de vous inscrire par mail à l'adresse suivante : mairie-de-solutre-pouilly@wanadoo.fr, en inscrivant vos coordonnées.

Dispositif Chèque Arbre 71

Madame Marie-Agnès TROUILLET présente le dispositif CHÈQUE-ARBRE 71 dont les communes peuvent bénéficier afin de contribuer au projet départemental de reforestation. Un minimum de 15 arbres doit être planté. La date limite d'inscription à ce dispositif est fixée au 30 Septembre 2024. Le Conseil propose de reporter cette réflexion à 2025.

Compostage partagé

Conformément aux objectifs nationaux de réduction des déchets ménagers et assimilés et de l'obligation de tri à la source et de valorisation des bio-déchets, Mâconnais Beaujolais Agglomération souhaite faciliter l'installation de sites de compostage partagés afin de valoriser sur place les déchets de cuisine en produisant du compost destiné

aux habitants. Monsieur Claude BOURDON a participé à une réunion avec le Pôle Environnement sur cette question.

Le Conseil municipal à 9 voix pour et 1 abstention donne son accord de principe pour l'adhésion à ce dispositif. Une convention sera proposée prochainement à la municipalité.

Un test sera mené sur le terrain de la Ruère.

L'installation du/des composteurs est pris en charge par MBA. La commune sera en charge de l'entretien du composteur et des bonnes pratiques afin de produire un compost valable.

Élagage des Arbres

Monsieur Claude BOURDON indique que les travaux d'élagage d'arbres sont achevés.

Point sur l'édition du dernier bulletin municipal

La Commission Bulletin se réunira le 11 Mars prochain pour faire le point sur l'élaboration du dernier bulletin.

Syndicat du Hameau de l'Eau Vive

Madame Céline JACQUOT a participé à la dernière réunion du Hameau de l'Eau Vive. Elle en présente la synthèse aux conseillers.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU

LAPIERRE Jean-Claude		ROLLET Thomas	
BOURDON Claude		BERGER Isabelle	
FERRO Gianni		VOSSION Alban	
LAPIERRE Bernard		Céline JACQUOT	
LANEYRIE Pierre	Excusé (Pouvoir à M Alban VOSSION)	Batiste FAVIER	Excusé
TROUILLET Marie-Agnès			

LISTE DES DELIBERATIONS PRISES

2024/010	Approbation de la modification des statuts du SIVOS de FUISSE - SOLUTRE-POUILLY	2024/012	Accord sur le devis de l'entreprise SOCOTEC pour la surveillance de la qualité de l'air de l'école maternelle
2024/011	Adhésion à la convention fourrière 2024 de l'Eden des Quatre pattes		

La séance est levée à : 21H05

Date du prochain conseil municipal : Mardi 2 Avril 2024 à 18H30